

Nantes Nord-Loire -**Une charte de responsabilité des entreprises**

Avec le réseau des Entrepreneurs d'avenir, la ville de Saint-Herblain souhaite élaborer une charte de la responsabilité sociale des entreprises qui sera élaborée et votée en juin.

Économie et éthique peuvent-elles coexister dans l'entreprise ? Oui, répondent les chefs d'entreprises de Saint-Herblain, tout au moins ceux qui ont participé jeudi soir à une table ronde sur la question à la Maison des arts. Le champ de la démarche est largement ouvert puisqu'il s'applique à tous les étages de l'entreprise, depuis les relations internes en passant par les besoins de formation, les questions de sécurité, les pratiques commerciales ou les considérations environnementales. Cette démarche n'a d'ailleurs pas échappé à la normalisation, puisque les critères de bonne gouvernance sont évalués selon une norme internationale dite « Iso 26000 ». Mais au-delà des règles, c'est d'engagement dont il est question, et ce n'est pas vraiment un hasard si le débat prend corps à Saint-Herblain. Sous l'impulsion de Fabienne Renaud, adjointe à l'économie sociale, cette commune est la seule des Pays de la Loire à avoir passé une

convention avec la Chambre régionale d'économie sociale et solidaire, afin de faire émerger de nouvelles voies en ce sens. Elle milite aujourd'hui « **pour le partage d'expérience, tant au sein des collectivités que des entreprises** » et a fait inscrire la bonne gouvernance comme un élément majeur de l'Agenda 21 de la ville. Il est vrai que la commune abrite plusieurs entreprises d'insertions déjà fortement imprégnées de ces notions de responsabilité sociale, comme d'ailleurs les Foyers de jeunes travailleurs qui tendent à se fixer des objectifs humainement qualitatifs. Performance et respect L'idée d'aujourd'hui est d'aller plus loin, avec toutes les entreprises qui le souhaitent, et en particulier celles du réseau des Entrepreneurs d'avenir, lesquels ont fait de ces nouvelles règles un mode de fonctionnement : la compétitivité se conjugue avec le bien être au travail. « **Une entreprise est responsable socialement quand elle arrive à concilier ses performances économiques avec le respect des personnes et de l'environnement** », explique pour sa part André Sobczak, professeur à l'école de commerce Audencia, à la tête de l'Institut

pour la responsabilité globale dans l'entreprise. « **Aucune entreprise ne peut être parfaite sur tous les points, mais les lignes bougent** ». Après les années 1990 où le rapport entre économie et social s'est largement distendu, la crise semble paradoxalement ouvrir à nouveau la réflexion. Les chefs d'entreprises, notamment les plus jeunes, soulignent leur désir de mettre en oeuvre de nouvelles relations. C'est par exemple la société Solution recyclage qui considère que le bien être de ses salariés est un critère se conjuguant très bien avec des objectifs qualitatifs. Un comité de pilotage va se mettre en place afin d'élaborer une charte avec les entreprises qui le souhaitent dans la commune. Cette charte sera formellement adoptée par le conseil municipal en juin. Camille GUILLEMOIS.